



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MINISTRE

Paris, le **3 SEP. 2025**

Madame la Ministre,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'inquiétude persistante de nos compatriotes retraités résidant en Thaïlande, à la suite de l'adoption, le 15 septembre 2023, d'une nouvelle réglementation fiscale thaïlandaise concernant l'imposition de certains revenus de source étrangère.

Soyez tout d'abord assurée de la pleine mobilisation du Gouvernement sur ce sujet. Dès juin 2024, la direction de la Législation fiscale en avait informé les autorités fiscales thaïlandaises. En mars 2025, M. Jean-Claude Poimboeuf, ambassadeur de France en Thaïlande, a de nouveau alerté M. Pichai Chunhavajira, Vice-Premier ministre et ministre des Finances de ce pays.

Dans le même temps, les services fiscaux thaïlandais ont confirmé avoir reçu nos démarches, précisé qu'ils travaillaient à une réforme et indiqué qu'une annonce officielle intervientrait prochainement.

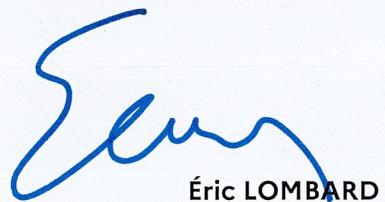
J'ai moi-même adressé un courrier à M. Chunhavajira afin de l'appeler à une prise de position rapide de son administration, susceptible de rassurer nos ressortissants établis en Thaïlande.

Par ailleurs, je vous confirme que l'analyse de mes services conclut, en vertu de la convention fiscale franco-thaïlandaise du 27 décembre 1974 tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, que les pensions publiques et privées de source française perçues par des résidents fiscaux en Thaïlande sont exclusivement imposables en France. La législation thaïlandaise ne saurait y faire obstacle.

Il reste toutefois que la Thaïlande, en sa qualité d'État de résidence, est en droit d'exiger de ces personnes qu'elles accomplissent leurs obligations déclaratives, y compris par la transmission des justificatifs nécessaires, afin d'établir que les pensions de source française sont effectivement imposées en France.

Soyez assurée que je demeure, avec mes services, pleinement mobilisé pour qu'une réponse claire et rapide soit apportée aux préoccupations légitimes de nos compatriotes établis en Thaïlande.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Eric LOMBARD